

Règlement du challenge inter-entreprises

Parc des industries Artois Flandres

26 juin 2025

Le challenge inter-entreprises qui est organisé par le Syndicat Mixte du Parc des industries Artois-Flandres (SIZIAF) est une course d'orientation qui a lieu dans le parc des industries Artois-Flandres.

Les participants s'engagent à respecter le règlement en vigueur

Tout engagement vaut acceptation du règlement

Le principe de la course d'orientation est de trouver les balises le plus vite possible ! Comme un jeu de piste, il s'agit de les découvrir en suivant l'itinéraire de son choix grâce à une carte.

Épreuve:

Elle sera composée de deux parcours :

- Parcours vert : 5 balises à retrouver (environ 5 km)
- Parcours rouge : 10 balises à retrouver (environ 10km)

Elle est une course loisir à allure libre par équipe de 3 personnes (Pas de classement).

Inscription:

L'épreuve est ouverte à toutes personnes employées dans une entreprise située dans le parc des industries Artois Flandres, sans restriction d'âge.

Inscriptions uniquement en ligne sur <https://www.parcdesindustries.com/challenge>

Le nombre de participants sera limité à 300 (soit 100 équipes) pour l'ensemble des 2 parcours.

Fin des inscriptions le 20 juin 2025.

Les équipes peuvent être masculines, féminines ou mixtes. Vous pouvez également vous inscrire en équipe incomplète (2 personnes) ou seul, dans ce cas les organisateurs créeront les équipes.

Horaires:

À partir de 17h30: Retrait des cartes et cartons de contrôle (un kit par équipe)

18h15: Briefing sur le temps imparti, la carte, présentation d'une balise et du carton de contrôle, règles de sécurité.

18h30: Début de l'épreuve (temps limite 2h00)

20h30: Remerciements

Parcours:

Il se situe seulement dans le parc des industries Artois-Flandres. Il emprunte les chemins piétonniers, les trottoirs et quelques transitions sur route.

Il est interdit de s'écarter du plan et du balisage fourni (carte).

Le départ et l'arrivée se feront au niveau du futur bâtiment rue d'Amsterdam.

Participants:

- Une équipe qui abandonne doit au plus vite, le signaler aux organisateurs sur le site de l'arrivée et rendre sa carte.
- Il est interdit de déplacer et de cacher une balise.
- Si une balise manque, le signaler aux organisateurs.
- Chaque équipe doit se déplacer ensemble.
- Il est obligatoire de poinçonner son carton de contrôle à chaque balise.
- Au niveau du matériel, les organisateurs conseillent aux participants d'être en tenue de sport adaptées (en fonction des conditions météorologique) et de porter un gilet fluo.
- La Carte et le carton de contrôle seront remis à chaque équipe avant le départ.
- Chaque participant s'engage sous sa propre responsabilité et s'assure d'être apte médicalement à participer.

Sécurité:

- Les participants sont dans l'obligation de respecter le code de la route (information sur : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-aux-modes-de-deplacements/pietons-et-mobilite-urbaine/reglementation-des>).
- L'assistance mutuelle est obligatoire en cas d'accident.
- Si un participant est victime d'un problème, il devra se rapprocher de l'organisateur le plus proche.

Ravitaillement/service:

- Ravitaillement à l'arrivée pour tous
- Pas de Vestiaires, ni douches, ni consigne des sacs.

Annulation:

- En cas d'annulation de l'épreuve, les participants recevront une information par mail.

Assurance:

- Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance.
- Il incombe aux participants de s'assurer personnellement avec une responsabilité individuelle.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de vols ou accidents susceptibles de se produire durant la manifestation.

Récompenses:

Pas de classement, l'épreuve a pour objectifs de :

- Promouvoir les projets de l'organisateur.
- Favoriser la cohésion de groupe inter-entreprises.
- Découvrir le parc des industries Artois-Flandres.

Plutôt que d'offrir à chaque participant un objet publicitaire ayant parcouru des milliers de kilomètres pour atterrir au fond d'un placard, et fidèle à sa politique environnementale, le SIZIAF propose un moment de convivialité à l'arrivée pour tous les participants.

Propreté du site:

Il incombe aux organisateurs et aux concurrents de laisser les sites en état de propreté.

Droits a l'image:

Les films et photographies, réalisés à l'occasion de cette manifestation, pourront être utilisés, sans contrepartie, dans des publications et informations destinées à la promotion du sport et de la santé et sont la propriété des organisateurs.

Conformément à la Loi information et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous ne le souhaitez plus, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom et adresse.

Contact:

Stéphanie GODIN, Responsable Animation

Tél. : 0321086086

Mail: godin@siziaf.com